



CTB

**RAPPORT ANNUEL 2011
FINANCEMENT D'UN PROGRAMME
D'APPUI EN EXPERTISES**

BDI 04 021 11

	DOCUMENT TITLE : Annual report	DOCUMENT OWNER : M. Van Parijs, M&E expert	DATE OF APPLICATION : Q4_2011	VERSION : 2.0
--	-----------------------------------	-----------------------------------------------	----------------------------------	------------------

1 Fiche projet

Nom Project	FINANCEMENT D'APPUI EN EXPERTISES
Code Projet	04 021 11
Zone d'intervention	Nationale
Budget	4.010.000
Personnes clés	
Instance Partenaire	Ministère des Finances et de la Planification du Développement Economique
Date Convention de mise en œuvre	CMO du 11/02/2005 remplacée par CMO du 12/01/2011
Durée (mois)	72 mois
Groupes cibles	Multisectoriel
Objectif Globale	Renforcer les capacités des institutions publiques du Burundi en appui aux secteurs prioritaires de la coopération au développement belge
Objectif Spécifique	n/a
Résultats attendus : n/a	

DOCUMENT TITLE : Annual report	DOCUMENT OWNER : M. Van Parijs, M&E expert	DATE OF APPLICATION : Q4_2011	VERSION : 2.0
-----------------------------------	-----------------------------------------------	----------------------------------	------------------

2 Résumé

2.1 Aperçu de l'intervention

Budget	Dépense par année	Dépenses totales année N (31/12/2011)	Solde budget	Taux d'exécution
4.010.000	n/a	2.062.100,10	1.947.889,90	51%

Il ne s'agit pas d'un projet/programme formulé de manière classique avec une logique d'intervention, un objectif spécifique et plusieurs résultats attendus. Le programme n'est pas assorti d'un Dossier Technique et Financier en bonne et due forme. De ce fait il est difficilement compatible avec le canevas de rapport annuel 2011 qui a été proposé. C'est pourquoi ledit canevas a été interprété librement dans le présent rapport. Mais le programme a un objectif global qui est de renforcer les capacités des institutions publiques du Burundi en appui aux secteurs prioritaires de la coopération au développement belge tels que définis d'un commun accord dans le Programme Indicatif de Coopération (PIC) ou en appui à la mise en œuvre de la Déclaration de Paris sur l'harmonisation et l'alignement de l'aide.

Les appuis visent à renforcer les institutions bénéficiaires d'une part dans la définition et la mise en œuvre de leurs stratégies et politiques et, d'autre part, dans leurs processus de gestion en vue d'améliorer :

- les systèmes de gestion financière
- les systèmes de gestion des ressources humaines
- les systèmes de planification et de suivi-évaluation
- les systèmes de marchés publics

Les appuis peuvent également être apportés aux ministères transversaux qui sont responsables au niveau national du bon fonctionnement des finances publiques et de la fonction publique.

Avec la nouvelle Convention Spécifique du 19 mars 2010, une ligne logistique a été prévue pour chaque expertise en vue de renforcer l'efficacité de l'expertise au sein de l'institution en servant notamment à l'organisation de séminaires-ateliers pour favoriser les échanges et la capitalisation des compétences.

2.2 Leçons apprises et recommandations clé

Le programme de financement en expertises est un outil très pratique et flexible de plus en plus connu des institutions publiques du Burundi. Au cours de l'année 2011, quatre (4) expertises étaient en cours d'exécution, la 5^{ème} qui devait commencer a été retardée par les difficultés de recrutement à Bruxelles où le siège ne parvenait pas à trouver le bon candidat. Il est sûr que d'autres requêtes ne tarderont pas à être introduites.

Les expertises sont ancrées dans certaines institutions de souveraineté et ministères

DOCUMENT TITLE : Annual report	DOCUMENT OWNER : M. Van Parijs, M&E expert	DATE OF APPLICATION : Q4_2011	VERSION : 2.0
-----------------------------------	-----------------------------------------------	----------------------------------	------------------

transversaux comme la 2^{ème} Vice-Présidence de la République, le ministère des finances et le ministère de la fonction publique. Cette situation positionne bien l'Ambassade belge et la CTB en ce qui concerne le renforcement des capacités institutionnelles des structures étatiques au niveau assez élevé. Cette position pourrait faciliter l'évolution des projets en cours d'exécution ou de formulation dans le secteur de la bonne gouvernance vers un véritable programme.

Par ailleurs, le programme d'appui en expertises devrait constituer dans l'avenir un outil précieux de synergie avec la mise en œuvre des programmes sectoriels de concentration.

Considérant ce qui précède et le nombre croissant des expertises, une reformulation du programme avec une éventuelle fusion avec les études et consultations est souhaitable assortie dans la mesure du possible d'une assistance technique internationale.

3. Analyse de l'intervention expertise par expertise

3.1 Expertise internationale en appui au Secrétariat Permanent du Comité National de Coordination des Aides (CNCA)

Nom de l'expert : Anthe VRIJLANDT

Institution d'ancrage : La 2^{ème} Vice – Présidence de la République

Début du contrat : 2008, puis prolongée en 2010

Fin du contrat : décembre 2012

Contexte

Le nouveau gouvernement issu des élections démocratiques de 2005 a créé en décembre 2005 un Comité National de Coordination des Aides (CNCA) qui a pour vocation d'améliorer la coordination et le dialogue avec les partenaires extérieurs en vue d'accélérer les déboursements et l'absorption de l'aide publique au développement.

Six missions spécifiques ont été dévolues au CNCA :

- Créer et animer un cadre de concertation entre les bailleurs de fonds et le gouvernement ;
- Promouvoir les négociations avec les partenaires au développement du Burundi et raviver les relations en veilleuse ;
- Mettre en place les stratégies de négociation des financements pour mobiliser les ressources ;
- Valider les priorités du gouvernement en matière d'investissement et d'assistance de tout genre, en y intégrant la part des intervenants directs ;
- Suivre l'état d'avancement de préparation et de mise en œuvre des projets et programmes au niveau des différents ministères ;

	DOCUMENT TITLE : Annual report	DOCUMENT OWNER : M. Van Parijs, M&E expert	DATE OF APPLICATION : Q4_2011	VERSION : 2.0
--	-----------------------------------	-----------------------------------------------	----------------------------------	------------------

- Activer le processus de déboursement des engagements servant à financer les différents projets et programmes.

Le CNCA est présidé par le 2^{ème} Vice- Président de la République et comprend : le Ministère des Relations Extérieures et de la Coopération Internationale., le Ministère de l'Intérieur et le Ministère des Finances et de la Planification du Développement Economique.

Ce comité est doté d'un Secrétariat Permanent (SP/CNCA) qui est son organe exécutif. Ses principales missions et attributions découlent de celles de son institution de tutelle et on comme finalité, d'une part, de conseiller le CNCA au niveau décisionnel et d'autre part, mettre en œuvre les décisions que celui-ci prend lors de ses sessions. Elles se résument de la manière suivante :

- Préciser et clarifier les rôles et relations entre les différentes structures concernées par le secteur des aides internationales au Burundi (mobilisation, mise en œuvre, ou suivi-évaluation), proposer des voies d'amélioration et/ou de simplification et élaborer un plan d'action global ;
- Définir, installer, animer et gérer un dispositif structuré de coordination technique et financière de bailleurs de fonds ;
- Identifier et proposer au gouvernement les stratégies de négociations avec la communauté internationale dans le domaine de l'aide publique au développement et développer les outils adéquats à cet effet ;
- Contribuer à la rédaction et valider les grands documents de politiques générales de développement ;
- Contribuer à la déclinaison des axes généraux de développement en plans d'actions opérationnels et notamment valider la hiérarchisation des priorités ;
- Contribuer à l'élaboration et au suivi des stratégies et plans d'actions sectoriels en veillant notamment à assurer leur cohérence avec les principes et priorités définis dans les documents de politique générale ;
- Suivre la formulation des nouveaux projets et programmes de développement en veillant notamment à leur assurer la cohérence avec les principes et priorités définis dans les documents de politique sectorielle.

La tâche principale de l'expert international est le transfert des connaissances non seulement aux cadres du SP/CNCA, mais également aux agents des ministères sectoriels qui jouent un rôle essentiel dans le bon fonctionnement des groupes sectoriels.

Dans un contexte budgétaire très tendu et face à l'énormité des besoins nécessaires au redressement économique et social du pays, l'amélioration de la programmation, de la mobilisation et de la gestion de l'aide internationale notamment l'accroissement des capacités de décaissements apparaissent comme des défis de premier plan.

C'est ainsi que l'amélioration de l'efficacité de l'aide internationale et par conséquent la nécessité de renforcer leur coordination est de ce fait devenue une des priorités du gouvernement.

Une grande partie de ces missions étant confiées au CNCA et par conséquent à son

	DOCUMENT TITLE : Annual report	DOCUMENT OWNER : M. Van Parijs, M&E expert	DATE OF APPLICATION : Q4_2011	VERSION : 2.0
--	-----------------------------------	-----------------------------------------------	----------------------------------	------------------

organe exécutif à savoir le SP/CNCA, ce dernier a exprimé la requête de bénéficier d'une expertise internationale à moyen terme en vue de l'appuyer au développement de ses activités notamment au niveau de la formulation, de la programmation et de la mise en œuvre d'un plan d'action à long terme pour l'amélioration de l'efficacité et de la coordination de l'aide publique au développement au Burundi.

Etats des réalisations

- L'expert a contribué à préciser et clarifier les rôles et les relations entre les différentes structures concernées par le secteur des aides internationales au Burundi au niveau de la mobilisation, de la mise en œuvre et du suivi-évaluation.
- Elle a proposé des voies de simplification et d'amélioration
- Elle a aidé à l'élaboration d'un plan global de renforcement des capacités
- Elle a contribué à établir les bases juridiques du fonctionnement du SP/CNCA
- Elle a aidé à la mise en place et à l'exploitation d'une base de données sur les aides au Burundi.
- Elle a élaboré des instruments et outils de promotion et de plaidoyer.
- Elle a apporté sa contribution à la rédaction et à la validation des documents de politique générale de développement
- Elle a identifié et proposé au gouvernement des stratégies de négociation avec la communauté internationale dans le domaine de l'aide publique au développement
- Elle régulièrement suivi la formulation de nouveaux projets et programmes en veillant à assurer leur cohérence avec les principes et priorités définis dans les documents de politique générale
- Elle a exhorté les partenaires techniques et financiers à respecter dans la mesure du possible les engagements

Cette expertise est bien appréciée par la structure bénéficiaire, les différentes institutions étatiques et les partenaires techniques et financiers du Burundi

	DOCUMENT TITLE : Annual report	DOCUMENT OWNER : M. Van Parijs, M&E expert	DATE OF APPLICATION : Q4_2011	VERSION : 2.0
--	-----------------------------------	-----------------------------------------------	----------------------------------	------------------

3.2 Expertise internationale en appui à la Cellule Technique Nationale chargée de la mise en œuvre du financement basée sur la performance

Nom de l'expert : Dr Galbert FEDJO

Institution d'ancrage : Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida

Début du contrat : février 2011 pour 12 mois

Fin du contrat : février 2013 après prolongation de 12 mois

Contexte

Dans le cadre du programme d'appui au développement du secteur de la santé (PADSS), une mission de suivi de la Banque Mondiale (BM), a identifié à la fin de l'année 2009 l'expertise nécessaire à la CT-FBP pour fournir une assistance technique de qualité au Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le SIDA (MSPLS). Quatre experts nationaux ont été recrutés en 2010 par MSPLS sur la base des profils définis.

Cet effectif est insuffisant pour une CT-FBP à la hauteur de sa contribution aux mécanismes de financement et de régulation du système de santé. Ainsi, un expert international a également été recruté par la BM, et un autre par le Fonds d'Expertise Belgo-Burundais pour la renforcer. Ce dernier a pris service en février 2011 et assure le suivi de la contractualisation du niveau central du MSPLS : services centraux, programmes verticaux, Institut National de la Santé Publique, CAMEBU, Hôpitaux Nationaux.

Sa valeur ajoutée a été déterminante dans l'élaboration de la feuille de route et le suivi des activités préparatoires à l'introduction du FBP au niveau central du Ministère de la Santé, notamment (1) la construction des mécanismes d'éligibilité et grilles d'évaluation des unités de prestations (UP), (2) l'harmonisation du processus de planification pour les UP du niveau central, (3) la révision du manuel de procédure du FBP.

Le retard des unités de prestation du niveau central par rapport aux niveaux intermédiaires et périphériques ainsi que les difficultés du MSPLS à réaliser certains préalables importants comme l'élaboration des normes en personnel, le redéploiement des effectifs et le renforcement du plateau technique des services et départements, n'ont pas permis de respecter les délais initialement prévus pour la signature des contrats de performance. Aussi, la CT-FBP a proposé, dans une « stratégie des petits pas », d'utiliser la contractualisation comme levier pour inciter les UP à investir dans les efforts nécessaires pour remplir les conditions minimales indispensables à la réalisation efficace et efficiente de leurs missions organiques. L'augmentation des exigences sera progressive, mais s'inscrira dans la détermination du MSPLS à réaliser tous les objectifs fixés dans le Plan de Développement Sanitaire de la période 2011 à 2015.

Pendant l'année 2012 et le premier semestre de 2013, l'expert sollicité participera (1) à l'accompagnement des UP du niveau central, (2) à la mise à jour des grilles d'évaluation

	DOCUMENT TITLE : Annual report	DOCUMENT OWNER : M. Van Parijs, M&E expert	DATE OF APPLICATION : Q4_2011	VERSION : 2.0
--	-----------------------------------	-----------------------------------------------	----------------------------------	------------------

de la performance (3) à l'analyse des plans d'action des programmes verticaux en vue d'identifier les lignes budgétaires qui peuvent être réorientées vers le FBP, (4) à la synthèse des leçons apprises pendant l'exécution des premiers contrats. Il contribuera également (5) à la préparation d'une table ronde des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) du MSPLS sur le financement du secteur prévue en 2012, ainsi qu'à l'élaboration des scénarii sur (6) le financement des hôpitaux en particulier et du secteur de la santé en général, et (7) l'amélioration des outils de mesure de la qualité des soins dans les formations sanitaires.

Etat des réalisations

Après une année de mise en œuvre, le FBP a contribué au renforcement du système de santé :

Amélioration de la mise en œuvre de la politique de gratuité des soins :

- Réduction du délai de remboursement des Formations sanitaires (FOSA) de 84 à 45 jours ouvrables ;
- Mise en place d'un système efficace de vérification et de contre vérification permettant de réduire les fraudes et les surfacturations ;
- Réduction de la charge administrative du circuit de remboursement (de 2500 pages à remplir par formation sanitaire par mois à 2 pages par mois) ;
- Implication des Partenaires Techniques et Financiers et des prestataires privés dans la gratuité des soins dans le financement et la prestation des soins gratuits ;
- Révision du manuel FBP après une année de mise en œuvre : nouveau manuel opérationnel en Octobre 2011 ;

Au niveau central, la contractualisation effective des Unités de Prestation a été retardée par l'absence de plan de mise en œuvre des réformes envisagées au MSPLS. En l'absence de normes en personnel d'une part, d'instructions sur l'octroi des primes et per diem aux fonctionnaires du MSPLS d'autre part, il est difficile de procéder à une répartition équitable des ressources disponibles tout en évitant l'octroi de primes très faibles dans certains services présentant une pléthore artificielle d'effectifs causée par une distribution inadéquate du personnel. Toutefois, la publication d'un nouvel organigramme du MSPLS au troisième trimestre 2011 est l'un des signes de l'engagement des autorités à améliorer l'organisation et le fonctionnement du MSPLS. Dans ce contexte, la CT-FBP a :

- Procédé à l'évaluation de l'éligibilité des Unités de Prestations et fait une analyse détaillée de la situation actuelle en matière d'organisation des services, de planification et suivi des activités ;
- Contribué à l'inventaire du plateau technique des services et départements du niveau central du MSPLS ;
- Produit avec la collaboration de la cellule de planification un guide de planification des services et départements du niveau central accompagné d'un guide de formation en planification ;
- Proposé à l'adoption de la CT-FBP élargie des grilles des performances des

	DOCUMENT TITLE : Annual report	DOCUMENT OWNER : M. Van Parijs, M&E expert	DATE OF APPLICATION : Q4_2011	VERSION : 2.0
--	-----------------------------------	-----------------------------------------------	----------------------------------	------------------

Unités de Prestations du niveau central ;

Elaboré le budget et les mécanismes de répartition des fonds FBP disponibles pour les services centraux du MSPLS ;

- Organisé la formation en procédures FBP des prestataires des Hôpitaux Nationaux et des évaluateurs du niveau central.

Les principaux points d'attentions pour l'année 2012 ont été identifiés :

Harmoniser la collecte des données du FBP avec le Système d'Information Sanitaire;

Améliorer la mesure de la qualité des soins: meilleure prise en compte des aspects cliniques de la qualité des soins, affinement des indicateurs et cibles retenues dans le manuel de procédures

Suivre les expériences pilotes de FBP communautaire menées par l'ONG CORDAID dans la Province de Makamba et de la prise en compte de la santé mentale au niveau périphérique dans le District sanitaire de Kibuye (Province de Gitega) par HealthNet TPO ;

Mobiliser des ressources supplémentaires pour combler le gap financier et mise en œuvre des mesures envisagées pour limiter l'explosion des coûts ;

Participer à des groupes techniques chargés de définir un paquet tertiaire des soins à contractualiser pour les hôpitaux régionaux et nationaux ou de faire des propositions sur le financement des hôpitaux ;

Accompagner le processus de vérification et de validation des données par les CPVV et participer au suivi de la formation des formateurs provinciaux par le MSPLS ;

Contribuer à l'analyse des données de l'évaluation des processus du FBP tant au niveau central que national.

Explorer les possibilités d'intégration de la contribution technique et financière des programmes verticaux dans la stratégie nationale du FBP.

Contribuer à l'élaboration des stratégies de financement de la santé et à la préparation de la table ronde des Partenaires techniques et Financiers du secteur prévue en 2012 ;

Faire des propositions sur le screening des bénéficiaires de l'offre gratuite des soins et la prise en charge des indigents dans une perspective d'amélioration de l'équité dans l'accès aux soins ;

Appuyer la mise en place d'un système performant et fiable de suivi-évaluation tant au niveau opérationnel que financier du FBP intégrant les coûts réels et prévisionnels du FBP dans tout le pays.

Appuyer la cellule technique dans les activités de recherche – action.

Au niveau Central particulièrement, la CT-FBP participera aux activités suivantes :

Signature et le suivi des contrats de performance entre les unités de prestation du niveau central et le Cabinet du MSPLS ;

Mise à jour des profils de postes dans les services et départements du MSPLS et élaboration des propositions de redéploiement du personnel ;

	DOCUMENT TITLE : Annual report	DOCUMENT OWNER : M. Van Parijs, M&E expert	DATE OF APPLICATION : Q4_2011	VERSION : 2.0
--	-----------------------------------	-----------------------------------------------	----------------------------------	------------------

Elaboration des textes réglementaires sur le paquet tertiaire d'activités applicable aux hôpitaux nationaux et contribution à la mise en place des mécanismes de référence et contre référence.

Amélioration des directives opérationnelles du FBP, notamment les chapitres du manuel de procédures traitant de la contractualisation du niveau central : spécificités du montage institutionnel, définition des indicateurs, révision des grilles d'évaluation, description des méthodes de vérification et validation des données ;

Suivi de l'utilisation et la mise à jour des barèmes de cotation des UP du niveau central ;

Accompagnement des UP du niveau central pour :

- L'amélioration de leurs outils de gestion et de contrôle interne ;
- L'organisation de la circulation de l'information ;
- L'utilisation des outils de cotations individuelles des fonctionnaires, la réalisation des cercles de développement et le calcul des primes ;
- La planification, le suivi des activités et les auto-évaluations ;
- L'accompagnement des UP non éligibles dans l'amélioration de leurs performances et le recyclage à la demande du personnel du niveau central sur les thèmes relatifs au FBP ;
- L'analyse des rapports d'évaluation des UP ;
- La planification financière et le suivi du budget alloué au PBF du niveau central par le MSPLS et ses partenaires techniques et Financiers.
-

3.3 Expertise internationale en appui à la Cellule d'Appui chargée du suivi des réformes (CASR) des finances publiques

Nom de l'expert : Paul LAMBERS

Institution d'ancrage : Ministère des Finances et de la Planification du Développement Economique

Début du contrat : mai 2011

Fin du contrat : mai 2013

Contexte

L'installation opérationnelle du conseiller technique dans les locaux de la CASR au MFPDE a été immédiate. L'aménagement du bureau, équipement informatique et autre, connexion internet, fonctionnement, etc... étaient déjà pris en charge par l'appui institutionnel apporté par l'UE dans le cadre du Programme d'Appui Budgétaire à la Relance Economique (PABRE).

Il est important de noter que la CASR ne bénéficie plus de cet appui à partir du 1er mars 2012. Un soutien d'autres PTF n'est pas prévu à l'heure actuelle et bien que le budget du MFPDE inclut quelques lignes libellées 'appui institutionnel aux réformes', la prise en

DOCUMENT TITLE : Annual report	DOCUMENT OWNER : M. Van Parijs, M&E expert	DATE OF APPLICATION : Q4_2011	VERSION : 2.0
-----------------------------------	-----------------------------------------------	----------------------------------	------------------

charge du fonctionnement de la CASR - salaires de 7 personnes, frais de fonctionnement - s'arrêtera à partir de mars 2012.

Il est supposé que les autorités cherchent à trouver une solution et la CASR continuera à exister mais son fonctionnement pourrait être mis en cause.

La Stratégie de gestion des finances publiques assortie d'un plan d'actions (SGFP) déclinée en 6 objectifs et 19 programmes et suivi par la CASR comprenant un coordonnateur (remplacé en mars 2011), son adjoint et 9 groupes techniques assistés par trois conseillers a été adoptée le 7 mai 2009, elle couvre la période 2009-2011 (cohérente avec la période du programme économique et financier à moyen terme du Gouvernement appuyé par l'accord triennal au titre de la Facilité Elargie de Crédit (FEC) du FMI du 1^{er} avril 2008 – au 31 janvier 2012).

Les structures de mise en œuvre de la SGFP (Le Comité de Pilotage, La Cellule d'Appui et les 9 groupes techniques) ont été créées en Juin 2009. Une partie de la SGFP a été mise en exécution avec l'assistance technique du FMI et de l'UE. Des rapports trimestriels sur la mise en œuvre de la SGFP sont préparés par la CASR et présentés au Comité de Pilotage.

La fin de 2011 est marquée par cinq évènements importants ayant une incidence sur la réforme des finances publiques : (1)l'adoption de la CSLP II 2012-2015 (axe prioritaire 2 relatif à la transformation de l'économie burundaise pour une croissance soutenue et créatrice d'emplois et chapitre 6 sur le cadre macroéconomique et budgétaire), (2)la 7me revue de la FEC prolongée jusqu'en janvier 2012 et la préparation du nouveau programme FMI (2012-2014), (3) l'adoption de la 'Stratégie Nationale de bonne gouvernance et de lutte contre la corruption 2011-2015' dont l'axe 3 'Amélioration de la gouvernance économique' reprend les programmes SGFP 2009-2011, (4) le démarrage d'une 2me analyse PEFA qui permettra d'évaluer les progrès réalisés (une première analyse PEFA a eu lieu fin 2008). (5) le constat/évaluation de l'état d'exécution de la SGFP 2009-2011 par le FMI et la formulation d'une proposition de stratégie et plan d'actions 2012-2014.

Les deux derniers documents ont permis de constater que la mise en œuvre de la SGFP en fin décembre 2011 est globalement satisfaisante et a permis de réaliser des progrès significatifs :

- La création de l'OBR (juillet 2009), la convention Etat-BRB, le décret portant RGGCP (octobre 2011), le décret portant lettre de cadrage, l'ordonnance NBE, le budget d'affectation spéciale (BAS)/FCE,
- La création d'un Ministère des Finances et de la Planification du Développement Economique (MFPDE) en novembre 2011,
- La mise en œuvre d'une perspective pluriannuelle budgétaire,
- La mise en place des premiers dispositifs de maîtrise des dépenses budgétaires à travers les plafonds de dépenses par ministère en chaque début de trimestre et la fixation des dates limites d'arrêt des engagements et des ordonnancements et l'abandon progressif de la pratique de transferts mensuels par douzièmes provisoires,
- La mise en place et le renforcement continu d'un système intégré de gestion des finances publiques (SIGEFI), y compris son interfaçage avec le système de paie,
- La mise en place d'un module comptable de clôture de compte et la gestion automatisé des réservations des crédits, etc..
- Le développement d'un plan de formation 2012–14,

	DOCUMENT TITLE : Annual report	DOCUMENT OWNER : M. Van Parijs, M&E expert	DATE OF APPLICATION : Q4_2011	VERSION : 2.0
--	-----------------------------------	-----------------------------------------------	----------------------------------	------------------

- Le développement et la mise en exploitation du nouveau progiciel de gestion des carrières et de la solde.

Cependant des faiblesses et insuffisances relatives à des actions pertinentes non exécutées ou inachevées persistent :

- Difficultés d'interprétation des textes adoptés (ex. : RGGBP/OBR positionnement Receveur Général de l'OBR),
- Insuffisante implication des acteurs principaux,
- Cadrage MT encore faible,
- Lenteur dans l'adoption des textes,
- Insuffisances dans la chaîne de la dépense,
- Défauts de SIGEFI,
- Faiblesses dans la gestion de la trésorerie, de la tenue de la comptabilité
- Pilotage de la réforme.

Etat des réalisations

Le rôle à jouer par le conseiller technique au sein de la CASR porte sur le fonctionnement proprement dit de la CASR : améliorer l'organisation du travail au sein de la CASR (tenue de réunions internes de gestion hebdomadaires ou au moins bi-mensuelles), faire avancer les dossiers dont sont chargés les groupes techniques, faciliter les missions d'assistance technique, participer à la préparation des rapports trimestriels présentés au Comité de Pilotage, etc.... Il s'agit d'un travail de gestion et d'organisation interne plutôt que d'un appui purement technique pointu (cet appui est pris en charge par l'AT du FMI et de l'UE). Compte tenu du fait que la CASR a travaillé depuis un an et demi une certaine manière de fonctionnement s'est installée. Le conseiller technique estime que ce fonctionnement pourrait être dynamisé mais son pouvoir d'intervention à ce niveau semble limité. Dans la mesure du possible il continue à essayer néanmoins d'apporter son appui dans ce sens.

L'importance du programme de formation SGFP, dont la mise en œuvre a démarré en 2011 avec la préparation de 9 modules couvrant toutes les composantes de la réforme, a été confirmée à plusieurs reprises. Un appui plus articulé de la part du conseiller technique sera adressé à cet aspect de la réforme. A ce niveau une collaboration étroite avec les assistants techniques FMI, déjà en cours en 2011, sera renforcée en 2012.

	DOCUMENT TITLE : Annual report	DOCUMENT OWNER : M. Van Parijs, M&E expert	DATE OF APPLICATION : Q4_2011	VERSION : 2.0
--	-----------------------------------	-----------------------------------------------	----------------------------------	------------------

3.4 Expertise internationale en appui au Bureau chargé de l'amélioration des structures de l'administration publique

Nom de l'expert : Michel Verge

Institution d'ancrage : Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Sécurité Sociale

Début de contrat : 3 septembre 2011.

Fin du contrat : août 2012

Contexte.

Le gouvernement du Burundi a exprimé sa volonté d'élaborer un Plan National de Réforme Administrative (PNRA) en comptant sur l'appui de plusieurs bailleurs de fonds. Actuellement la préparation du PNRA est en phase de validation et prévoit de couvrir les domaines suivants :

- Superstructures administratives et travail gouvernemental
- Missions de l'Etat et rationalisation ses structures administratives
- Harmonisation des statuts, carrières et rémunérations
- Gestion des agents publics
- Administration provinciale de l'Etat et déconcentration
- Formation des agents publics
- Procédures administratives, rapprochement de l'administration du citoyen
- Assujettissement de l'administration de droit

Le Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Sécurité Sociale, qui assure le pilotage du développement du PNRA, a introduit une requête pour la mise à sa disposition d'une expertise internationale pour l'appuyer dans le processus de réforme de l'administration burundaise

Etat des réalisations

Arrivé en septembre 2011, l'expert a pu s'installer au MFPTSS au début d'octobre 2009 et a depuis encadré, au plan technique, la démarche de formulation du Programme National de Réforme de l'Administration Publique (connu sous le sigle de PNRA). Cette importante contribution, prévue aux termes de référence de l'expertise, a permis le dépôt dès décembre 2011 d'un projet de PNRA, qui est en phase de validation par les instances gouvernementales.

Au regard des termes de référence, le résultat atteint est tout à fait pertinent et constitue une importante contribution au développement de l'Administration burundaise. La très forte implication de l'expert dans la formulation du PNRA lui a aussi l'occasion de tisser

	DOCUMENT TITLE : Annual report	DOCUMENT OWNER : M. Van Parijs, M&E expert	DATE OF APPLICATION : Q4_2011	VERSION : 2.0
--	-----------------------------------	-----------------------------------------------	----------------------------------	------------------

son réseau de contact au sein de l'Administration burundaise, des partenaires sociaux et des partenaires au développement.

L'intégration de l'expert au sein de la CTB est également positive. Ses échanges avec les collègues du Fonds d'Expertise et les Assistants Techniques oeuvrant dans les projets prioritaires de la CTB sont réguliers. La synergie visée est atteinte en ce qui concerne cette expertise.

L'expert est installé dans un local du MFPTSS. Les dépenses d'opération ont été limitées à la mise à niveau de son bureau (peinture, réparations mineures, ameublement, équipement) à ses déplacements, communications et fournitures. Les principale dépense demeure, comme prévu, la rémunération de l'expert, et son logement. Le budget prévu n'est pas entièrement consommé. L'expertise est livrée de façon efficiente.

Malgré un démarrage difficile, l'expertise est maintenant bien implantée au MFPTSS, et a réalisé d'importants progrès vers un objectif majeur : faciliter l'élaboration par le MFPTSS et l'adoption d'un plan national de réforme administrative. La disponibilité d'un expert au cœur de la réforme donne accès à toutes les informations disponibles sur le sujet et permet de véhiculer les préoccupations de la CTB au regard de ses projets prioritaires.

Au niveau de la durabilité, la disponibilité en décembre 2011 d'un Programme National de Réforme de l'Administration Publique est un bon départ pour une amélioration durable de l'Administration burundaise, mais sa mise en œuvre n'est pas encore garantie et le renforcement des capacités du MFPTSS reste à faire pour favoriser sa réalisation.

Le bureau ASAP ne compte en fait qu'un directeur et du personnel de soutien. Le transfert de compétence s'avère difficile jusqu'ici.

Les travaux de renforcement des capacités de la DGFP n'ont pas encore été abordés, son mandat et sa structure devant être fortement modifiés par le PNRA.

Il n'y a pas, au Bureau ASAP, une masse critique de fonctionnaires burundais qui puissent bénéficier d'un transfert de compétence. Les effectifs se limitent à : directeur, secrétaire, 2 agents de saisie, 2 plantons.

Selon l'évolution de la situation, l'ancrage pourrait devoir être modifié pour donner tout son sens à l'appui fourni. Le diagnostic et les recommandations faites dans le cadre de la formulation du PNRA relèvent de la faiblesse de la structure actuelle et émettent des doutes sur l'opportunité de lui confier la coordination future de la réforme.

	DOCUMENT TITLE : Annual report	DOCUMENT OWNER : M. Van Parijs, M&E expert	DATE OF APPLICATION : Q4_2011	VERSION : 2.0
--	-----------------------------------	-----------------------------------------------	----------------------------------	------------------

4. Annexes

- Annexe 1 : Budget versus Actuals
- Annexe 2 : Planification financière Q1 2012
- Annexes 3 à 6 : Termes de référence de 4 experts
- Annexes 7 à 9 : Planification annuelle des activités.

	DOCUMENT TITLE : Annual report	DOCUMENT OWNER : M. Van Parijs, M&E expert	DATE OF APPLICATION : Q4_2011	VERSION : 2.0
--	-----------------------------------	-----------------------------------------------	----------------------------------	------------------

ANNEXE 1

Budget vs Actuals (Year to Date, by Quarter) of BDI0402111

Project Title : **Financement d'appui en expertise à l'état burundais**

Budget Version : **K01**

Currency : **EUR**

YTD : **Report includes all valid transactions, registered up to today**

	Status	Fin Mode	Amount	Start to 2010	2011				Total	Total Exp.	Balance	% Exec
					Q1	Q2	Q3	Q4				
A MISE A DISPOSITION			3.805.302,81	1.296.870,83	192.642,77	206.368,39	99.620,12	259.761,52	758.382,79	2.055.253,62	1.750.049,19	54%
01 Expertise 1			0,00	0,00						0,00	0,00	7%
01 Expertise		REGIE	0,00	0,00						0,00	0,00	7%
02 Expert en statistiques			93.519,32	93.519,32						93.519,32	0,00	100%
01 Assistance technique		REGIE	82.010,96	82.010,96						82.010,96	0,00	100%
02 Appui logistique		REGIE	11.508,36	11.508,36						11.508,36	0,00	100%
03 Expert en planification			65.552,30	65.552,30						65.552,30	0,00	100%
01 Honoraires		REGIE	63.139,83	63.139,83						63.139,83	0,00	100%
02 Appui logistique		REGIE	2.412,47	2.412,47						2.412,47	0,00	100%
04 Expertises pour le			63.237,27	63.237,27						63.237,27	0,00	100%
01 Economiste 1		REGIE	8.264,33	8.264,33						8.264,33	0,00	100%
02 Economiste 2		REGIE	30.831,76	30.831,76						30.831,76	0,00	100%
04 Appui logistique		REGIE	2.993,97	2.993,97						2.993,97	0,00	100%
05 Secrétaire Permanent		REGIE	21.147,21	21.147,21						21.147,21	0,00	100%
05 Médecin expert en			747.410,00	612.726,20	16.282,42	7.334,21			23.616,63	636.342,83	111.067,17	85%
01 Assistance technique		REGIE	0,00	0,00						0,00	0,00	7%
02 Appui logistique		REGIE	63.000,00	36.141,23	1.869,58				1.869,58	38.010,81	24.989,19	60%
03 Médecin epidemiologiste		REGIE	523.190,00	473.431,74	3.111,37				3.111,37	476.543,11	46.646,89	91%
04 Expertise SIS		REGIE	108.720,00	69.997,08	10.252,50	7.334,21			17.586,71	87.583,79	21.136,21	81%
05 Informaticien Loc.		REGIE	52.500,00	34.441,83	1.048,97				1.048,97	35.450,80	17.009,20	68%
06 Volontaire		REGIE	0,00	-1.285,68						-1.285,68	1.285,68	7%
06 Expert internat - conseiller			680.608,85	372.232,61	41.490,26	34.874,46	24.226,75	38.059,16	138.650,63	510.883,24	169.725,61	75%
		REGIE	4.010.000,00	1.302.740,26	192.702,40	207.484,15	98.689,94	260.484,30	759.360,79	2.062.101,05	1.947.898,95	51,00
		COGEST										
		TOTAL	4.010.000,00	1.302.740,26	192.702,40	207.484,15	98.689,94	260.484,30	759.360,79	2.062.101,05	1.947.898,95	51,00



ANNEXE 2 .

Financial Planning Version : BDI0402111-2012Q1										Read-Only									
Budget Version BDI0402111D1 Comments Budget expert MinFin à revoir après signature EL (budg orig 390 000 EUR sur la ligne expert).										Amounts in 1000 EUR									
										Output to...	Export	Delete	Approve	Quit					
										<input type="checkbox"/> Financial Planning - Overview <input type="checkbox"/> Financial Planning - Total to Quarter <input type="checkbox"/> Financial Planning - Detail by Quarter									
1	2	3	Status	Fin. mode	Budget	TY-1	Balance	Commitments	Avail.	2012				2013	2014	2015	2016	to end	
										Q1	Q2	Q3	Q4	TOTAL					est % exec
A Mise à disposition d'expertise et d'appui logistique					4,048.30	2,055.24	1,993.06	0.00	563.12	216.79	308.19	305.86	351.83	1,180.68	246.26			86%	
01 Expertise 1					0.00	0.00	0.00	0.00	0.00									?	
01 Expertise					0.00	0.00	0.00	0.00	0.00									?	
02 Expert en statistiques appliquées à l'éducation pour le M.E.N					93.02	93.02	0.00	0.00	0.00									100%	
01 Assistance technique					82.01	82.01	0.00	0.00	0.00									100%	
02 Appui logistique					11.51	11.51	0.00	0.00	0.00									100%	
03 Expert en planification sectorielle pour le M.E.N					65.55	65.55	0.00	0.00	0.00									100%	
01 Honoraires					63.14	63.14	0.00	0.00	0.00									100%	
02 Appui logistique					2.41	2.41	0.00	0.00	0.00									100%	
04 Expertises pour le renforcement du CNCA					63.23	63.23	0.00	0.00	0.00									100%	
01 Economiste 1					8.26	8.26	0.00	0.00	0.00									100%	
02 Economiste 2					30.83	30.83	0.00	0.00	0.00									100%	
04 Appui logistique					2.99	2.99	0.00	0.00	0.00									100%	
05 Secrétaire Permanent					21.15	21.15	0.00	0.00	0.00									100%	
05 Médecin expert en épidémiologie et statistique pour EPISAT					747.41	838.33	111.08	0.00	111.08									85%	
01 Assistance technique					0.00	0.00	0.00	0.00	0.00									?	
02 Appui logistique					63.00	38.01	24.99	0.00	24.99									60%	
03 Médecin épidémiologiste internat.					523.19	476.54	46.65	0.00	46.65									91%	
04 Expertise SIS					108.72	87.58	21.14	0.00	21.14									81%	
05 Informaticien Loc.					52.50	35.49	17.01	0.00	17.01									68%	
08 Volontaire					0.00	-1.20	1.20	0.00	1.20									?	
06 Expert internat - conseiller technique pour CNCA					680.61	510.89	169.72	0.00	5.49	32.09	36.87	37.82	57.05	164.23				90%	
01 Assistance technique					680.61	503.83	156.78	0.00	-8.65	32.49	36.87	37.42	56.85	163.43				101%	
02 Appui logistique					20.00	7.06	12.94	0.00	12.14	0.20	0.20	0.20	0.20	0.80				36%	
07 Expert en Planification de l'éducation (plan sectoriel)					80.78	80.78	0.00	0.00	0.00									100%	
01 Assistance technique					78.48	78.48	0.00	0.00	0.00									100%	
02 Location véhicule					4.30	4.30	0.00	0.00	0.00									100%	
08 Volontaire					0.00	0.00	0.00	0.00	0.00									?	
01 Volontaire					0.00	0.00	0.00	0.00	0.00									?	
09 Expertise Internationale au Ministère des Finances					488.00	132.26	353.74	0.00	74.16	38.47	65.79	47.81	57.26	206.33	70.25			85%	
01 Expertise internationale					380.00	114.79	245.21	0.00	10.83	28.47	50.79	32.81	51.26	164.33	70.25			97%	
02 Appui logistique					128.00	17.47	108.53	0.00	63.33	9.00	15.00	15.00	6.00	45.00				50%	
10 Santé FPS					488.00	194.54	291.46	0.00	71.19	38.66	44.17	48.82	51.50	184.15	36.12			85%	
01 Assistance technique					380.00	130.99	220.01	0.00	9.74	37.66	42.17	45.82	48.50	174.15	36.12			97%	
02 Appui logistique					128.00	54.55	71.45	0.00	61.45	2.00	2.00	3.00	3.00	10.00				51%	
11 Expertise Min. Fonction Publique					243.00	61.69	181.31	0.00	40.40	37.95	43.38	56.80	3.00	140.91				83%	
01 Assistance Technique					180.00	53.92	126.08	0.00	-2.83	34.95	40.38	53.80		128.91				102%	
02 Appui Logistique					63.00	7.77	55.23	0.00	43.23	3.00	3.00	3.00	3.00	12.00				31%	
12 Appui au FCE					600.00	147.08	452.92	0.00	112.86	68.01	68.01	68.01	138.02	340.06				81%	
01 Etudes & Consultances					600.00	147.08	452.92	0.00	112.86	68.01	68.01	68.01	138.02	340.06				81%	
13 Expertise PAN-SAN					50.40	50.24	0.16	0.00	0.16									100%	
01 Consultances					50.40	50.24	0.16	0.00	0.16									100%	
14 Appui à l'ARMP					451.80	19.13	432.67	0.00	147.77		48.00	47.00	47.00	142.00	142.90			67%	
01 Expertise internationale					380.00	1.47	358.53	0.00	103.53		45.00	45.00	45.00	135.00	120.00			71%	
02 Appui logistique					91.80	17.66	74.14	0.00	44.24		3.00	2.00	2.00	7.00	22.90			52%	
Z GENERAL MEANS					1,981.70	8.86	1,954.84	0.00	1,854.84									0%	
1 General Means					49.94	4.38	45.56	0.00	45.56										9%
01 Technical assistance					0.00	-1.12	1.12	0.00	1.12									?	
02 Technical support					44.73	0.00	44.73	0.00	44.73									0%	
03 Monitoring and evaluation					0.00	0.00	0.00	0.00	0.00									?	
04 Frais de fonctionnement pour publications et recrutement					0.80	0.80	0.00	0.00	0.00									100%	
05 Frais de fonctionnement divers					4.20	4.49	-0.29	0.00	-0.29									107%	
06 Suivi technique CTB Burundi					0.21	0.21	0.00	0.00	0.00									100%	
Created: 18/02/2012 00:00, by candide					REGIE	6,910.00	2,962.10	3,947.90	0.00	2,517.96	216.79	308.19	305.86	351.83	1,180.68	246.26			58%
Approved: 18/02/2012 16:39, by theodore					COGEST														
Username: candide					TOTAL	6,910.00	2,962.10	3,947.90	0.00	2,517.96	216.79	308.19	305.86	351.83	1,180.68	246.26			58%
Profile: P																			
Project Code: BDI0402111																			

REPUBLIQUE DU BURUNDI



MINISTÈRE DES RELATIONS EXTERIEURES
ET DE LA COOPERATION INTERNATIONALE

Bacc. Coöperatie Samenwerk. sektor	Chef / Section Subsecteur	Traité des Liaisons
Date / Datum in R.B. / R.B.	A traiter par Te behaan, oocur	Voie utilisée Gebruikte wijze
N° / N°	79	

N° 204.15/064/RE2010

Le Ministère des Relations Extérieures et de la Coopération Internationale de la République du Burundi présente ses compliments à l'Ambassade du Royaume de Belgique à Bujumbura et a l'honneur de lui transmettre une requête de financement à travers le projet de Coopération bilgo-burundais « Fonds d'Expertises » dont les termes de référence sont repris en annexe à la présente.

Cette requête a été formulée et présentée par le SP/CNCA qui souhaiterait continuer à bénéficier de l'expertise internationale en matière de coordination et d'efficacité de l'aide.

Le Ministère des Relations Extérieures et de la Coopération Internationale remercie d'avance l'Ambassade du Royaume de Belgique pour sa diligence et saisit cette occasion pour lui renouveler les assurances de sa haute considération.

Bujumbura, le 7 / 02 / 2010

AMBASSADE DU ROYAUME
DE BELGIQUE

A BUJUMBURA



	DOCUMENT TITLE : Annual report	DOCUMENT OWNER : M. Van Parijs, M&E expert	DATE OF APPLICATION : Q4_2011	VERSION : 2.0
--	-----------------------------------	-----------------------------------------------	----------------------------------	------------------

Agence belge de développement, la CTB mobilise ses ressources et son expertise pour éliminer la pauvreté dans le monde. Contribuant aux efforts de la Communauté internationale, la CTB agit pour une société qui donne aux générations actuelles et futures les moyens de construire un monde durable et équitable.

Ses collaborateurs à Bruxelles et à l'étranger concrétisent l'engagement de l'État belge et d'autres partenaires au développement pour la solidarité internationale. Dans une vingtaine de pays, en Afrique, en Asie et en Amérique latine, ils appuient plus de 300 projets et programmes de coopération.

Dans le cadre du développement de ses activités, la CTB recherche un (h/f) :

Expert International Santé Publique pour le Burundi

Programme d'appui en expertise

Réf.:

Lieu d'affectation : Bujumbura , Burundi

Durée du contrat : 12 mois

Date probable d'entrée en fonction : asap

Package salarial mensuel: entre XXXX euros et YYYY euros (en ce compris le salaire brut mensuel et les avantages liés au statut d'expatrié: primes d'éloignement et de pénibilité). Le salaire est calculé en fonction de la composition de ménage et de l'expérience professionnelle pertinente.

OU

Salaire (Bruxelles) : min. xxxx euros brut/mois (pour xx années d'expérience utile)
Chèques-repas, assurance hospitalisation/soins de santé, assurance de groupe, Ethias Assistance 24h/24, 13^{ème} mois, double pécule de vacances.

Projet :

Depuis 2009 le programme d'appui au développement du secteur de la santé-PADSS de la Banque Mondiale (BM) est entré en vigueur. Ce programme vise essentiellement à soutenir la mise en place et le financement de la politique nationale du Financement Basé sur le Performance (FBP) au Burundi par des fonds IDA en y intégrant le cofinancement du paquet de la gratuité des soins, décrétée en 2006. Les positions clés identifiées par la mission de suivi de la BM fin 2009, devant être recrutés, dont certains experts sont déjà recrutés et à pied d'œuvre, pour fournir de l'assistance technique au Ministère de la Santé Publique au niveau de la Cellule Technique Nationale (CTN), répondent aux profils suivants :

1. Expert technique de FBP avec expérience internationale, attaché à la CTN : accompagnement de la mise en route du processus du FBP à l'échelle nationale. (01-04-10)

	DOCUMENT TITLE : Annual report	DOCUMENT OWNER : M. Van Parijs, M&E expert	DATE OF APPLICATION : Q4_2011	VERSION : 2.0
--	-----------------------------------	-----------------------------------------------	----------------------------------	------------------

Burundi - Projet de termes de référence pour la Cellule d'Appui.

Contexte

Afin de corriger les faiblesses relevées dans le système de gestion des finances publiques du Burundi et d'assurer la cohérence des réformes de finances publiques, les Autorités burundaises vont adopter un Document de Stratégie de Gestion des Finances Publiques (SGFP).

La mise en œuvre de la SGFP va reposer sur le Cadre de Partenariat entre le Gouvernement et les Bailleurs de fonds appuyé par une Cellule d'Appui et des Groupes Techniques spécialisés.

Les présents termes de référence (TDR) précisent les missions, l'organisation et le fonctionnement de la Cellule d'Appui.

Dispositions générales

La Cellule d'Appui est une structure permanente du Ministère de l'économie, des Finances, et de la Coopération au Développement (MEF&C). En tant que tel, elle est prise en compte dans le nouveau décret portant attributions, organisation et fonctionnement de ce Département.

La Cellule d'Appui est rattachée au cabinet du Ministre.

Attributions/Missions

La Cellule d'Appui est l'organe technique principal de facilitation et de mise en œuvre de la SGFP. A ce titre, elle est chargée :

- de participer à la définition des programmes de réformes structurelles en gestion des finances publiques, dans le cadre des programmes économiques et financiers ;
- du suivi de la mise en œuvre des programmes d'appuis budgétaires des bailleurs de fonds ;
- d'assurer l'efficacité des réunions du Comité de coordination et du comité technique du cadre de partenariat : préparation, tenue du secrétariat et suivi des décisions ainsi que des orientations ;
- d'appuyer les Groupes Techniques et les structures opérationnelles (directions et services,..) ;
- d'assurer, en collaboration avec les Groupes Techniques et les structures opérationnelles, la préparation et l'actualisation des plans d'actions ;
- d'assurer la bonne exécution des activités et le respect du calendrier ;
- de procéder à des revues internes de la SGFP, sur une base annuelle ;
- de préparer et de mettre en œuvre les activités de communication pour faciliter l'appropriation des réformes ;
- de préparer et de mettre en œuvre les activités d'information de la population ;

	DOCUMENT TITLE : Annual report	DOCUMENT OWNER : M. Van Parijs, M&E expert	DATE OF APPLICATION : Q4_2011	VERSION : 2.0
--	-----------------------------------	-----------------------------------------------	----------------------------------	------------------

Expert international - Conseiller Technique auprès du 'Bureau de l'Amélioration des Structures de l'Administration Publique' au sein du Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Sécurité Sociale

Réf : BDI XX XXX XX

Lieu d'affectation : Bujumbura, Burundi
Date probable d'entrée en fonction : asap
Durée : 12 mois

1. L'intervention

Le Programme d'Appui en Expertises s'engage à renforcer les capacités des institutions publiques du Burundi en appui aux secteurs prioritaires de la coopération au développement. Les appuis visent à renforcer les institutions bénéficiaires d'une part dans la définition de la mise en œuvre de leurs stratégies et politiques et d'autre part, dans leur processus de gestion afin d'améliorer :

- les systèmes de gestion financière ;
- les systèmes de gestion des ressources humaines ;
- les systèmes de planification et de suivi-évaluation ;
- les systèmes de gestion des marchés publics.

Le présent appui vise à renforcer le Bureau de 'Amélioration des Structures de l'Administration Publique' au sein du Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Sécurité Sociale.

2. Le contexte

Le Ministre de la Fonction Publique, du Travail et de la Sécurité Sociale a exprimé sa volonté d'élaborer un Plan National de Reforme Administrative (PNRA) et ceci avec l'appui de plusieurs bailleurs de fonds. Actuellement, la préparation du PNRA est en phase de diagnostic institutionnel qui prévoit de couvrir les domaines suivants :

- superstructures administratives et travail gouvernemental ;
- missions de l'Etat et rationalisation des structures administratives ;
- statuts, carrières et remunerations ;
- gestion des agents publics ;
- administration provinciale d'Etat & deconcentration ;
- formation des agents publics ;
- procédures administratives, rapprochement de l'administration du citoyen ;
- assujettissement de l'administration de droit.

Suite à cette phase de diagnostic, une phase de consolidation des études menées facilitera la formulation proprement dite d'un Plan National de Réforme Administrative (PNRA), renforcée par un processus de concertation avec les parties burundaises concernées, ainsi que les bailleurs de fonds intéressés. Afin de s'assurer d'une plate-forme formelle de concertation et d'échange pour le développement du PNRA, un sous-groupe 'Réforme administrative' a été établi au sein du Groupe Thématique 'Gouvernance'.

Le PNRA contribuera à l'implémentation du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSEP), qui est fondé sur les principes suivants : (i) le recentrage du rôle de l'Etat ; (ii) le maintien de la paix et de la sécurité (iii) le renforcement des capacités ; (iv) la relance de la croissance économique ;

	DOCUMENT TITLE : Annual report	DOCUMENT OWNER : M. Van Parijs, M&E expert	DATE OF APPLICATION : Q4_2011	VERSION : 2.0
--	-----------------------------------	-----------------------------------------------	----------------------------------	------------------

PLANIFICATION ANNUELLE DES ACTIVITES – Mise à jour Le 14 mars 2012

Expertise internationale en appui au Secrétariat Permanent du Comité National de Coordination des Aides

R1 : La tâche principale de l'expert international sera le transfert des connaissances non seulement aux cadres du SP/CNCA, mais aussi aux cadres des ministères sectoriels qui jouent un rôle essentiel dans le bon fonctionnement des groupes sectoriels. Ledit transfert de connaissance se situe en autres, mais pas uniquement, dans les domaines suivants

Activités	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Responsable	Remarques - difficultés points d'attention
<i>A.1.1 : Donner une impulsion au bon fonctionnement des groupes sectoriels</i>														
<i>A.1.2 : Assister à rétablir les groupes sectoriels dormants</i>														
<i>A.1.3 : Pousser les secteurs à élaborer ou actualiser leurs stratégies sectorielles</i>														
<i>A.1.4 : Assister les groupes sectoriels à analyser et faire valider les PAP /CDMT</i>														
<i>A.1.5 : Assister les Groupes Sectoriels à faire un suivi – évaluation de la mise en œuvre de stratégies sectorielles</i>														

DOCUMENT TITLE : Annual report	DOCUMENT OWNER : M. Van Parijs, M&E expert	DATE OF APPLICATION : Q4_2011	VERSION : 2.0
-----------------------------------	-----------------------------------------------	----------------------------------	------------------

R2 : L'expert international appuiera les experts nationaux à exécuter le plan de renforcement des capacités, spécialement les activités de formation sur le lieu de travail (on-the-job training)

Activités	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Responsable	Remarques - difficultés points d'attention
<i>A.1.1 : Appuyer la mise en place et la mise en œuvre d'un plan de renforcement des capacités</i>														

R3 L'expert international assistera le SP/CNCA à conduire l'enquête OCDE de suivi des indicateurs de la Déclaration de Paris.

Activités	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Responsable	Remarques - difficultés points d'attention
<i>A.1.1 :</i>														Activité effectuée en 2011

R4 L'expert international appuiera le SP/CNCA dans la finalisation de la matrice sur l'exécution de la Déclaration de Paris.

Activités	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Responsable	Remarques - difficultés points d'attention
<i>A.1.1 :</i>														Activité effectuée en 2011

R5 L'expert international assistera le SP/CNCA à élaborer un plan d'action pour la mobilisation des fonds extérieurs.

Activités	Sous-activités		J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Responsable	Remarques - difficultés points d'attention

DOCUMENT TITLE : Annual report	DOCUMENT OWNER : M. Van Parijs, M&E expert	DATE OF APPLICATION : Q4_2011	VERSION : 2.0
-----------------------------------	-----------------------------------------------	----------------------------------	------------------

A.1.1 : Assister le Gouvernement à mobiliser des fonds pour le CSLP2	Préparer les documents de plaidoyer															
	Préparer les voyages des dignitaires															
	Nouer les contacts (nouveaux bailleurs)															
	Améliorer l'image du Bdi dans le monde															

R6 : L'expert international assistera le SP/CNCA à des tâches quotidiennes qui émanent du mandat du SP/CNCA, ainsi que de son plan d'action. A cet effet, l'expert collabora étroitement avec le personnel et les autres experts du SP/CNCA, ainsi qu'avec les Groupe de Coordination des Partenaires à tous ses niveaux.

Activités	Sous-activités	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Responsable	Remarques - difficultés points d'attention
A.1.1 : Assister la mise en œuvre du Plan annuel	Organiser les réunions du GCP														
	Assurer une mise en œuvre des décisions														
	Effectuer l'évaluation du GCP														

DOCUMENT TITLE : Annual report	DOCUMENT OWNER : M. Van Parijs, M&E expert	DATE OF APPLICATION : Q4_2011	VERSION : 2.0
-----------------------------------	-----------------------------------------------	----------------------------------	------------------

PLANIFICATION ANNUELLE DES ACTIVITES – Mise à jour Qn

A actualiser en Q1 2010 : 20 janvier 2010 / Q2 2010 : 20 mai / Q3 2010 : 5 septembre / Q4 2010 : 20 novembre)

Projet : Expertise internationale en appui à la Cellule Technique chargée de la mise en œuvre du Financement basé sur la performance (PBF en anglais)

R1 : Les subventions octroyées sur en fonction de la performance permettent aux services centraux du Ministère de la Santé Publique et de la lutte contre le SIDA de jouer leurs rôles normatif et régulateur

Activités		Sous-activités	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J	Remarques - difficultés points d'attention	
A.1.1 :	Améliorer les directives opérationnelles du FBP	Contribuer à l'amélioration du montage institutionnel du FBP, notamment pour prendre en compte les spécificités des services administratifs du MSPLS				x	x	x									
		Réviser les indicateurs et grilles d'évaluations des unités de prestations du niveau central	X														
		Assurer le suivi de l'utilisation et la mise à jour des barèmes de cotation des UP du niveau central	X														
A.1.2 :	Assurer l'accompagnement des Unités de prestation du niveau central pour l'amélioration de leurs performances	Contribuer à l'amélioration des outils de gestion et du contrôle interne	X														
		Contribuer à l'organisation de la circulation de l'information de gestion aussi bien que de l'information sanitaire	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	
		Contribuer à l'amélioration des outils de cotations individuelles des fonctionnaires et à la généralisation des cercles de développement	x	X													
		Concevoir et suivre l'utilisation des outils de calcul des primes à l'usage des services administratifs	x				x				x					X	
		Contribuer à l'amélioration des pratiques de planification, suivi des activités et auto-évaluations dans les services centraux du MSPLS	X	x	x		x	x			x	x	x				
A.1.3 :	Documenter la mise en œuvre du	Analyser les rapports d'auto-évaluation des unités de prestations et rédiger des retro-				x		x			x			X			

DOCUMENT TITLE : Annual report	DOCUMENT OWNER : M. Van Parijs, M&E expert	DATE OF APPLICATION : Q4_2011	VERSION : 2.0
-----------------------------------	-----------------------------------------------	----------------------------------	------------------

FBP au niveau central	informations																
	Rédiger les rapports d'évaluation des UP du niveau central et contribuer à la diffusion des bonnes pratiques					x			x					x			
	Documenter les leçons apprises dans la mise en œuvre du FBP dans les services administratifs													x	x	X	
A.1.4 :	Assurer la planification financière et le suivi du budget alloué au PBF du niveau central par le MSPLS et ses partenaires techniques et Financiers	X	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	

R2 : Les services de santé sont accompagnés pour l'amélioration de leur organisation, planification et suivi-évaluation, afin de réaliser les objectifs du Plan de Développement Sanitaire 2011 à 2015 (PNDS II)

Activités	Sous-activités	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J	Remarques - difficultés points d'attention	
A.2.1	Participer à des groupes techniques chargés de définir un paquet tertiaire des soins à contractualiser pour les hôpitaux régionaux et nationaux et de faire des propositions sur le financement des hôpitaux ;				x	x	x	X								
A.2.2	Contribuer à l'affinement des indicateurs et cibles retenus dans le manuel de procédures FBP en vigueur, notamment pour la mesure de la qualité des soins							x	x	x	X					
A.2.3	Accompagner le processus de vérification et de validation des données par les CPVV et participer au suivi de la formation des formateurs provinciaux par le MSPLS				x			x			x			x		
A.2.4	Contribuer à l'analyse des données au suivi des processus du FBP	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x		

PLANIFICATION ANNUELLE DES ACTIVITES –

)

Projet : Expertise internationale en Réforme Administrative – BDI/04/021

R1 : Les capacités fonctionnelles et techniques du Bureau ASAP et de la DGFP sont renforcées.

Activités	Sous-activités	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Responsable	Remarques - difficultés points d'attention
A.1.1 : Appui à l'élaboration de la politique salariale	Participation aux ateliers afférents														
	Encadrement technique de la mission du BIT – expertise en rémunération			X	X	X									
	Appui et conseil à la Ministre et son équipe			X	X	X	X	X	X						
	Encadrement de groupes de travail ministériels et interministériels et multipartites														
A.1.2 : Appui et conseil aux autorités du MFPTSS	Rédaction de documents de travail, notes conceptuelles, analyses, pour encadrer les discussions sur les priorités ministérielles	X	X	X	X	X									Transfert de compétence via le conseil à l'entourage de la Ministre, le Bureau ASAP est un singleton Ancre pourrait évoluer.

	Participation à la planification du MFPTSS (expertise)	X	X	X	X	X		X	X	X							
A.1.3 : Participation à différents ateliers	Participation à différents titres à des ateliers organisés par ou impliquant le MFPTSS	X	X	X	X	X			X	X	X						
A.1.4 :																	

R2 : Le développement du PNRA est facilité et encadré.

Activités	Sous-activités	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Responsable	Remarques - difficultés points d'attention
A.1.1 : Appui à l'adoption du PNRA	Encadrement technique de la mission de formulation du PNRA	X													
	Conception d'outils de diffusion et de vulgarisation du PNRA		X	X											
	Encadrement de groupes de travail ministériel, interministériels et /ou multipartites de mise en œuvre			X	X	X	X	X	X						
	Conception d'outils de planification opérationnelle et de suivi du PNRA				X	X									
A.1.2 :															
A.1.3 :															
A.1.4 :															

technique de Suivi et du Comité de Pilotage																	
A.1.2 :																	
A.1.3 :																	
A.1.4 :																	

R5 : Des rapports mensuels de la mise en œuvre des réformes sont produits et disséminés.

Activités	Sous-activités	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Responsable	Remarques - difficultés points d'attention
A.1.1 : Rapports de mise en œuvre de la réforme	Élaboration d'un modèle de rapport														
	Enrichissement du contenu des rapports et encadrement de leur préparation				X	X	X	X	X						Adoption prévue en mars.
A.1.2 :															
A.1.3 :															
A.1.4 :															

PLANIFICATION ANNUELLE DES ACTIVITES – Mise à jour Q1 15/03/20012
(A actualiser en Q2 2012 : 20 mai / Q3 2012 : 5 septembre / Q4 2012 : 20 novembre)

Projet : Expertise internationale en appui à la Cellule d'Appui au Suivi des Réformes au Ministère des Finances et du Développement Economique

Activités	Sous-activités	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Responsable	Remarques - difficultés points d'attention
<u>SGFP 2</u>	Validation SGFP 2			X											
	Participer au travail des 9 Groupes techniques mie en œuvre SGFP2				X	X	X	X	X	X	X	X	X		Priorités à détailler quand la SGFP 2 sera validée
<u>Appuis budgétaires</u>	Appui Budgétaire UE FABRICE														
	Formulation du programme			X											
	Suivi conditionnalités														
	Suivi AB Banque Mondiale DARE IV V Suivi AB BAD PARE V														
<u>Missions AT du FMI</u>	Préparation Modules 2 3 5		X X	X X					x						Le programme des missions est à déterminer
<u>Revue du Programme Facilité Elargie de Crédit FMI</u>	Préparation et participation						X				X	X			
<u>Plan de formation.SGFP</u>	Ateliers test Modules 1 et 4 Modification Module 1 Ateliers test Modules 2 3 et 5		X	X	X	X	X								
<u>Missions court terme AT en appui de la SGFP 2</u>	Participation préparation TDR, suivi...			X		X		X		X		X			Missions prévues : PEFA 2, contrôle externe et interne, audit SIGEFI...

	DOCUMENT TITLE : Annual report	DOCUMENT OWNER : M. Van Parijs, M&E expert	DATE OF APPLICATION : Q4_2011	VERSION : 2.0
--	-----------------------------------	-----------------------------------------------	----------------------------------	------------------